

"J'ai confiance, en toute objectivité, dans le projet du CMJD"

Le président du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), Ahmed Ould Daddah a affirmé qu'il croit fermement au projet du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie.

Dans un entretien avec Horizons, il a formulé une série de suggestions et d'opinions sur les mesures prises jusqu'à maintenant, pour préparer le programme de la transition soulignant que les garanties données par le CMJD et le gouvernement sont assez précises pour qu'on fasse confiance à ce programme. Nous vous proposons, ci-après, l'intégralité de cet entretien.

Horizons: Dans le cadre de son programme politique, le CMJD a mis sur pied trois comités interministériels chargés de se pencher sur les questions centrales.

Quelle appréciation faites-vous de la composition du comité interministériel chargé du processus de transition démocratique ?

Ahmed Ould Daddah : Le RFD, en tant que parti, est favorable au principe du dialogue sur les questions nationales qui nous concernent tous. Nous nous réjouissons donc de cette initiative et pensons qu'elle marque le début d'une concertation que nous espérons approfondie, franche et exhaustive.

Concernant le comité chargé du processus de transition, je tiens à préciser que cette période transitoire est essentielle parce qu'elle déterminera tout ce qui la suivra. C'est pourquoi nous estimons que tous les acteurs doivent y participer, y compris les partis politiques, la société civile, les leaders d'opinion avec tout le sérieux et toute la franchise requise...

Les acteurs nationaux doivent faire part aux membres de ce comité de leurs avis, de leurs suggestions et de



leurs craintes pour que cette concertation aboutisse aux choix les plus appropriés. A titre d'exemple, les concertations devraient être centrées sur la composition de la future commission nationale électorale, sur ses prérogatives et sur les critères de choix de ses membres.

Nous estimons, pour notre part, qu'elle doit être une commission indépendante qui travaille sous la tutelle du ministère de l'Intérieur mais dispose de toutes les prérogatives qui lui permettent de superviser les opérations depuis la révision des listes jusqu'à la proclamation des résultats en assurant une présence de tous les acteurs politiques dans cette commission.

C'est là, à titre d'exemple, une préoccupation importante pour nous. Nous pensons aussi que ce processus revêt une importance telle qu'il doit faire l'objet d'une concertation permanente entre le CMJD et le gouvernement d'une part, et l'ensemble des acteurs politiques, d'autre part.

Je précise ici que nous, en tant que parti, nous ne sommes plus une opposition comme par le passé puisque nous avons soutenu le projet mais ce soutien suppose que nous nous concertions avec les responsables pour leur faire part de notre opinion, en toute franchise sur les aspects par rapport auxquels nous avons des réserves et aussi leur faire part de nos suggestions. A cet effet, nous devons

avoir accès facilement à ces responsables pour leur exprimer nos préoccupations. Nous étions un parti d'opposition et n'avions que les communiqués et déclarations pour exprimer nos positions tandis que maintenant nous nous trouvons dans une nouvelle situation qui requiert la concertation pour assurer le succès du projet jusqu'à ce qu'on arrive à une démocratie véritable où prévaudront l'équité, la transparence de l'implication de tous les acteurs politiques et de la société civile dans la gestion des affaires du pays.

Horizons: Quelle est votre position concernant le comité chargé de la réforme de la justice ?

Ahmed Daddah: Pour ce qui est du comité chargé de la réforme de la justice, il n'y a pas d'Etat viable sans une justice véritable, ce qui signifie que la justice est une condition de la cohésion du peuple et de prévention des conflits et un préalable à la quiétude des populations et à l'avènement d'un contexte favorable à l'investissement car celui-ci est inconcevable sans la justice et dans ces conditions on ne peut espérer aucun développement. On doit regarder les choses en face: la situation était extrêmement dangereuse et si on ne met pas en place une véritable justice, les citoyens risquent de céder aux tentations de vengeance et engager le pays dans l'anarchie et le chaos. La justice est donc un pilier essentiel dont on doit assurer l'indépendance totale et valoriser la compétence, l'expérience, le caractère et l'intégrité des magistrats.

Enfin, les magistrats doivent être mis dans des conditions matérielles et morales où ils soient à l'abri du besoin et de la corruption. C'est cela pour nous, qui garantira l'indépendance de la justice. Nous sommes donc optimistes au regard des orientations et des premières mesures prises lors de

la visite du ministre de la Justice. Nous espérons que cette dynamique sera poursuivie, approfondie et complétée.

Horizons: Qu'en est-il du comité chargé de la bonne gouvernance ?

Ahmed Ould Daddah: Concernant le comité sur la bonne gouvernance, vous savez que la Mauritanie a des traditions anciennes et bien établies: depuis le temps où la société était nomade il y avait des cadis et des érudits auxquels tout le monde faisait recours pour trancher les litiges. Cela est connu et des cadis et ulémas illustres tels que Sidi Abdoullah Ould El Hadj Brahim, Horma Ould Abdel Jelil, Ehel Habiboullah Ould El Ghadi, Ehel Mohamed Ould Mohamed Salem, pour ne citer que ceux là. C'est dire donc qu'il y a ici une véritable culture et que la Mauritanie n'est pas née hier même si elle n'était pas un Etat comme les Etats modernes, elle n'en avait pas moins vu son peuple développer des principes et valeurs qui nul ne peut nier. Concernant la bonne gouvernance, elle doit commencer d'abord au niveau de l'administration qui a été discréditée par de multiples pratiques malsaines, où l'emploi n'est plus assujéti à la compétence ni à l'intégrité, ni à l'expérience. Tant que le recrutement se fera sur la base des relations personnelles, familiales ou politiques et non sur des bases saines, cela ne pourra conduire qu'à la faillite de l'administration.

Et c'est exactement ce qui est arrivé. Ce que nous devons entreprendre, à présent, c'est de réhabiliter les principes traditionnels relatifs à l'administration afin que celle-ci soit effectivement au service de tous loin de toute pesanteur politique quel que soit le parti au pouvoir et quel que soit celui qui gouverne. Nous ne devons pas oublier que les gouvernements chan-

gent et disparaissent de même que les gouvernements tandis que l'administration est une continuité, c'est pourquoi elle doit être fondée sur des critères sains.

Il faut que l'occasion soit offerte à tous et que la tendance soit toujours à mieux faire en matière de compétence, d'intégrité et d'expérience. Les responsables de l'administration doivent être dans des conditions matérielles et morales qui les mettent à l'abri de la corruption et de toute pratique frauduleuse pour leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités et de servir l'intérêt général.

Il doit y avoir également un contrôle rigoureux des gestionnaires car l'homme n'est jamais totalement à l'abri des pressions qui peuvent découler de ses problèmes matériels ou de sa propension à rechercher le confort et le paraître.

Il n'y a donc que le contrôle rigoureux et continu pour amener les fonctionnaires à ne jamais céder à de telles tentations et à s'adapter au nouveau contexte pour assurer comme il se doit, les responsabilités qui leur sont dévolues en étant convaincus qu'en commettant une infraction, ils s'exposent à des sanctions et à l'application de la loi car nul ne peut être au-dessus de la loi. C'est la meilleure voie pour assainir l'administration et sans cela, il n'y aura jamais de bonne gouvernance.

Il doit y avoir aussi une programmation des problèmes ainsi qu'une politique rigoureuse et cohérente en matière d'aménagement du territoire. De même, on doit procéder à d'autres réformes sociales car les composantes de ce peuple ne sont pas toutes au même niveau d'instruction, de prospérité et de santé et il est vrai que tous ces avantages ne sont pas répartis de manière équitable actuellement. J'insiste sur le fait qu'il existe des disparités inacceptables et injustifiées

alors que nous sommes aujourd'hui, Allah soit loué, peut-être à l'aube d'une nouvelle ère de bonne gouvernance des ressources existantes et des ressources attendues.

C'est pourquoi, nous avons une opportunité de trouver des solutions et de surmonter tous ces problèmes. Au RFD, nous participerons, avec tout le sérieux et l'engagement à ces comités, même si nous réalisons la complexité de la situation, des risques et défis qu'elle induit ainsi que des espoirs qu'elle suscite. Je suis donc optimiste quant à la gestion de cette transition au regard de la volonté proclamée et des mesures déjà prises.

Horizons: Que pensez-vous des garanties annoncées pour assurer le succès du processus de la transition ?

Ahmed Ould Daddah: La confiance est ou n'est pas. Les garanties sont importantes et je ne vois pas une garantie plus rassurante que celle donnée par le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie devant les partis politiques, la société civile, les hommes d'affaires, la presse et les représentations diplomatiques.

J'ai moi-même rencontré le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et le Premier ministre et ils ont tenu le même discours et j'ai senti la même volonté et la même détermination concernant le respect des engagements et la mise en oeuvre des mesures annoncées.

Pour notre part, nous soutenons le projet et nous dresserons contre toute tentative de le pervertir et resterons vigilants. De même, les citoyens surveillent ce projet parce qu'ils nous concernent tous et déterminent notre destin commun. Donc, les meilleures garanties seront l'engagement de tous, leur volonté et leur collaboration. Donc, je fais personnellement et en toute objectivité, confiance à ce projet.